

Préfecture d .....

Sous-préfecture d ANCE~~NS~~IS (44) .....

Le 12 AVR. 1984 .....

040265

**BORDEREAU DE TRANSMISSION**à la **DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS**

26, rue Desaix, 75732 Paris CEDEX 15

**OBJET : déclarations relatives à des associations.**

TEXTE(S) A PUBLIER AU JOURNAL OFFICIEL

Modèle d'imprimé.	Titre(s) de l' (ou des) association(s).	Observations.
A CREATION	12 avril 1984. Déclaration à la Sous-Préfecture d'ANCENIS. COMITE CELLARIEN DE JUMELAGE. Objet: jumelage. Siège social : Mairie du CELLIER.	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">           12 avril 1984. Déclaration à la sous-préfecture d'Ancenis. Comité cellarien de jumelage. Objet : organisation de jumelage avec la ville jumelée pour les rencontres et échanges. Siège social : mairie, Le Cellier, 44850 Ligné.         </div>	

J.O. du 27 AVR. 1984

Pour le Commissaire Adjoint  
de la République,  
Le Secrétaire en Chef,

A. BOBIN